La faiblesse de la force de l'habitude : au-delà de l'initiative Minder

Autor(en): **Gavillet, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (2013)**

Heft 1988

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1014058

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La faiblesse de la force de l’habitude

Au-delà de l'initiative Minder

André Gavillet - 26 février 2013 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/22904

L’initiative Minder aura incontestablement sa place dans l’inventaire et la particularité des initiatives de la démocratie directe suisse.

Rarement le pronostic fut aussi peu assuré, car d’une part le poids d’economiesuisse et de ses millions mis au service de la propagande et d’autre part l’influence habituelle des notables locaux faisaient douter que la proposition Minder puisse contrebalancer l’avis du Conseil fédéral et du Parlement - et à l'unanimité des cantons.

Ce qui est à relever est la prise de position flottante de la gauche syndicale et la mollesse du groupe socialiste des Chambres, qui ne s’engagea pas pleinement dans le soutien à l’initiative. Les problèmes techniques soulevés avaient peu d’importance, sauf le point précis où les managers des grandes entreprises cotées en bourse définissaient eux-mêmes les critères généraux de leur propre rétribution, avec l’accord des actionnaires.

A plus long terme, une fois retombés les commentaires d’actualité, l’explication de fond entre les partenaires sociaux devrait être publiquement et clairement annoncée et préparée, vu les difficultés que va devoir affronter la Suisse, sur le plan économique, dans ses relations extérieures.

Le succès de l’initiative Minder: une claque symbolique à la nomenklatura économique

Le peuple a manifesté son opposition aux salaires exorbitants servis aux dirigeants d'entreprises. Pourtant le texte adopté ne freinera pas la cupidité des managers

Jean-Daniel Delley - 26 février 2013 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/22899

L'intitulé de l'initiative Minder *«contre les rémunérations abusives»* – la version allemande *«gegen die Abzockerei»* parle plus crûment d'accaparement – a fort bien traduit le mécontentement populaire. Les montants extravagants et indécents versés à des managers arrogants sont une insulte à tous les salariés qui contribuent à la création de richesse.

Les tergiversations parlementaires et les moyens considérables déployés au cours de la campagne par les adversaires de l'initiative n'ont fait qu'amplifier ce mécontentement. Les millions alignés par economiesuisse pour convaincre l'opinion n'ont pas suffi face aux 72 millions promis au retraité Vasella, comme l'a noté ironiquement un commentateur. La vague protestataire a noyé le débat technique; l'analyse comparée des textes de l'initiative et du contre-projet indirect, de leurs faiblesses et de leurs atouts respectifs n'a à coup sûr pas entamé le sentiment de colère si bien exprimé par l'entrepreneur schaffhousois Thomas Minder.

Reste que la campagne a occulté l'inadéquation du moyen proposé par l'initiative comme d'ailleurs par le contre-projet: pour limiter l'avidité des managers, il